

LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN, TENUE LE MERCREDI 7 JUIN 2017 À 15 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LUCIEN BOILY.

Présences :

M. Lucien Boily MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. Gilles Potvin MRC Domaine-du-Roy
M. Réal Côté MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. André Paradis MRC de Lac-Saint-Jean Est
M. Richard Hébert MRC Maria-Chapdelaine	M. Jean-Pierre Boivin MRC de Maria-Chapdelaine

Absence :

Mme Ghislaine M.-Hudon MRC du Domaine-du-Roy

Étaient également présents monsieur Guy Ouellet, directeur général et monsieur Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Lucien Boily, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 15h30.

Résolution 2017-06-1598

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Monsieur Lucien Boily fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 mai 2017
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 mai 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 mai 2017
4. LET–Entente Saguenay
 - 4.1 Autorisation – Acquisition d'un terrain lot numéro 5 647 369
 - 4.2 Octroi de mandat – Réalisation d'une étude d'impact environnemental pour le projet de démantèlement du barrage
 - 4.3 Octroi de mandat – Réalisation de la demande de certificat d'autorisation pour le projet de démantèlement du barrage
5. Plans d'opération
 - 5.1 Autorisation - Appel d'offres pour la broche à ballots au centre de tri de Roberval
 - 5.2 Autorisation - Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération – Déchets Dolbeau-Mistassini
 - 5.3 Autorisation - Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération – Déchets Roberval
 - 5.4 Autorisation - Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération – Recyclage Dolbeau-Mistassini
6. Ressources humaines
 - 6.1 Approbation de la liste des personnes engagées du 10 mai au 7 juin 2017
7. Finances
 - 7.1 Approbation de la liste des déboursés d'avril 2017
 - 7.2 Approbation de la liste des engagements du mois d'avril 2017 du directeur général
 - 7.3 Approbation de la liste des engagements du mois d'avril 2017 du directeur général adjoint
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions pour les citoyens
10. Date et lieu de la prochaine assemblée (5 juillet à Dolbeau-Mistassini)
11. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2017

Résolution 2017-06-1599

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 mai 2017.

Résolution 2017-06-1600

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 mai 2017.

4. LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) – ENTENTE SAGUENAY

Résolution 2017-06-1601

4.1 AUTORISATION – ACQUISITION D'UN TERRAIN LOT NUMÉRO 5 647 369

ATTENDU QUE dans le cadre du projet d'enfouissement régional et de l'obtention d'un nouveau décret pour l'accueil du Saguenay, la Régie envisage l'acquisition de superficie supplémentaire;

ATTENDU QU'une partie de notre chemin secondaire situé sur le lot numéro 5 647 369 est d'une superficie de 340 000pi²;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'un terrain afin d'obtenir une superficie supplémentaire pour ses installations au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station, et ce, pour un montant de 51 055 \$ plus les taxes si applicables équivalent à 0,15 \$/pi². Ces sommes étant prises à même le budget des investissements du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

Il est en outre résolu de mandater le notaire Jacques Néron pour réaliser la transaction et d'autoriser le directeur général, monsieur Guy Ouellet, à signer tout document relatif à cette transaction.

Résolution 2017-06-1602

4.2 OCTROI DE MANDAT – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR LE PROJET DE DÉMANTÈLEMENT DU BARRAGE AU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU'il faut mandater une entreprise afin de procéder à la réalisation d'une étude d'impact environnemental pour le projet de démantèlement du barrage au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que deux entreprises spécialisées dans ce domaine ont déposé leur soumission;

Entreprise	Provenance	Coût
CIMA+	Montréal et Québec	38 569,51 \$
Environnement CA	Saint-Bruno	24 961,07 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Environnement CA;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la présente soient prises à même le budget des investissements et financées par le règlement d'emprunt du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental pour le projet de démantèlement du barrage au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à l'entreprise Environnement CA, soit le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 24 961,07 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-06-1603

4.3 OCTROI DE MANDAT – RÉALISATION DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE PROJET DE DÉMANTÈLEMENT DU BARRAGE AU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU'avant d'octroyer le mandat, une analyse de l'étude d'impact réalisée par Environnement CA doit être effectuée par la direction générale;

ATTENDU QU'il faut mandater une entreprise afin de procéder à la réalisation de la demande de certificat d'autorisation pour le projet de démantèlement du barrage au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix à l'entreprise CIMA+, spécialisée dans ce genre de travail et déjà impliquée dans le dossier avec les différents ministères;

Entreprise	Provenance	Coût
CIMA+	Montréal et Québec	21 201,39 \$

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la présente soient prises à même le budget des investissements et financées par le règlement d'emprunt du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer, suite à l'analyse de la direction générale, le mandat pour la réalisation de la demande de certificat d'autorisation pour le projet de démantèlement du barrage au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à l'entreprise CIMA+ pour un montant de 21 201,39 \$ incluant les taxes applicables.

5. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2017-06-1604

5.1 AUTORISATION – APPEL D'OFFRES POUR LA BROCHE À BALLOTS AU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL

ATTENDU QUE les ballots du centre de tri doivent être attachés par des bandes métalliques;

ATTENDU QUE le recours à un appel d'offres permet d'obtenir le meilleur prix;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autorisation la direction générale à procéder à un appel d'offres pour l'achat de broche à ballots pour le centre de tri de Roberval.

Résolution 2017-06-1605

5.2 AUTORISATION – APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D'OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI, DE L'ASCENSION ET D'ALMA – DÉCHETS DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder au transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, de l'Ascension et d'Alma pour les déchets de Dolbeau-Mistassini;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, de l'Ascension et d'Alma pour les déchets de Dolbeau-Mistassini.

Résolution 2017-06-1606

5.3 AUTORISATION – APPEL D’OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D’OPÉRATION DE ROBERVAL, D’ALMA D’HÉBERTVILLE ET DE L’ASCENSION – DÉCHETS ROBERVAL

ATTENDU QU’il est nécessaire de procéder au transfert de matières résiduelles entre les sites d’opération de Roberval, d’Alma, d’Hébertville et de l’Ascension pour les déchets de Roberval;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D’autoriser la direction générale à procéder à un appel d’offres pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d’opération de Roberval, d’Alma, d’Hébertville et de l’Ascension pour les déchets de Roberval.

Résolution 2017-06-1607

5.4 AUTORISATION – APPEL D’OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D’OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI, DE ROBERVAL, D’ALMA ET DE L’ASCENSION – RECYCLAGE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QU’il est nécessaire de procéder au transfert de matières résiduelles entre les sites d’opération de Dolbeau-Mistassini, de Roberval, d’Alma et de l’Ascension pour le recyclage de Dolbeau-Mistassini;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D’autoriser la direction générale à procéder à un appel d’offres pour le transfert de matières résiduelles entre les sites d’opération de Dolbeau-Mistassini, de Roberval, d’Alma et de l’Ascension pour le recyclage de Dolbeau-Mistassini.

6. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2017-06-1608

6.1 APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES DU 10 MAI AU 7 JUIN 2017

ATTENDU QUE les opérations courantes nécessitent l’embauche de personnel;

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue

Lieu de travail : Sur la route

Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)

Date d’embauche : 23 mai 2017

Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)

Salaire : 14,00 \$/h

Candidat retenu : Mme Anaïs G. Lapointe

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue
Lieu de travail : Sur la route
Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)
Date d'embauche : 23 mai 2017
Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)
Salaire : 14,00 \$/h
Candidat retenu : M. Olivier Devin

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue
Lieu de travail : Sur la route
Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)
Date d'embauche : 23 mai 2017
Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)
Salaire : 14,00 \$/h
Candidat retenu : Mme Shawna Perron

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue
Lieu de travail : Sur la route
Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)
Date d'embauche : 23 mai 2017
Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)
Salaire : 14,00 \$/h
Candidat retenu : Mme Rosalie Lalonger-Trépanier

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue
Lieu de travail : Sur la route
Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)
Date d'embauche : 23 mai 2017
Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)
Salaire : 14,00 \$/h
Candidat retenu : Mme Stephy Couture

Titre du poste : Agent de sensibilisation, Escouade bleue
Lieu de travail : Sur la route
Statut : Temporaire, temps plein (35h/sem)
Date d'embauche : 23 mai 2017
Durée : 5 juin au 12 août 2017 (2 mois)
Salaire : 14,00 \$/h
Candidat retenu : M. Sacha Joly

Titre du poste : Chef opérateur
Lieu de travail : Site d'enfouissement d'Hébertville-Station
Statut : Permanent, temps plein (40h/sem)
Date d'embauche : 29 mai 2017
Durée : Indéterminée
Salaire : 22,17 \$/h (classe 6, échelon 3)
Candidat retenu : M. Maxime Fortin

Titre du poste : Valoriste
Lieu de travail : Écocentre d'Alma
Statut : Permanent-saisonnier, temps plein (40h/sem)
Date d'embauche : 11 avril 2017
Durée : Indéterminée
Salaire : 15,91 \$/h (classe 2, échelon 0)
Candidat retenu : M. Gabriel Bergeron

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'approuver la liste des personnes engagées du 10 mai au 7 juin 2017.

7. FINANCES

Résolution 2017-06-1609

7.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS D'AVRIL 2017

RMR DU LAC-SAINT-JEAN

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN

1er au 30 avril 2017

Sommaire des déboursés

NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES D'AVRIL	Chèques et paiements # 9 094 à 9 244		567 043,37 \$	p 1 à 11
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS D'AVRIL			511 103,60 \$	p 12 à 16
LISTE DES RETRAITS D'AVRIL	Hydro Québec avril		27 967,67 \$	p 17
LISTE DES CHÈQUES ANNULÉS EN AVRIL	CHÈQUES # 6 939 et # 9 125		(5 209,61 \$)	p 18
Visa Desjardins	Frais de mars 2017	2017-04-30	2 811,54 \$	p 19
Ford Crédit Canada	Location véhicule - camionnette	2017-04-07	462,20 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre transfert Alma	2017-04-03	2 626,84 \$	
Hydro Québec	Électricité unité traitement des BFS	2017-04-04	175,32 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre Saint-Félicien	2017-04-10	225,84 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2017-04-18	1 965,36 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri Roberval	2017-04-27	4 408,85 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 6 AVRIL	Salaires période se terminant le 1er avril et paie des étus de mars		43 555,58 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 13 AVRIL	Salaires période se terminant le 8 avril		32 933,08 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 20 AVRIL	Salaires période se terminant le 15 avril		40 844,79 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 27 AVRIL	Salaires période se terminant le 22 avril		39 657,05 \$	
REMOI PAYÉS LE 20 AVRIL	Remise de mars		24 275,98 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE - DAS PAYÉES LE 3 AVRIL	Période du 16 au 31 mars		58 134,38 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE - DAS PAYÉES LE 18 AVRIL	Période du 1er au 15 avril		44 146,50 \$	
			1 397 128,34 \$	
Sommaire des dépenses approuvées	Dépenses approuvées par le directeur général		66 654 \$	p 20 à 21
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		174 090 \$	p 22 à 30
	Dépenses approuvées par résolution		1 651 \$	p 31

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois d'avril 2017 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 1 397 128,34 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2017-06-1610

7.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS D'AVRIL 2017 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 66 654 \$ pour le mois d'avril 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois d'avril 2017 du directeur général.

Résolution 2017-06-1611

7.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS D'AVRIL 2017 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois d'avril 2017 de 174 090 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois d'avril 2017 du directeur général adjoint.

8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Une question est posée de la part d'un citoyen concernant le dossier des matières organiques locales et régionales et le président de la Régie, monsieur Lucien Boily, a répondu sur l'état d'avancement du dossier.

Régie des matières résiduelles

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (LE 5 JUILLET 2017 À L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 5 juillet prochain à 15h30 à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini.

Résolution 2017-06-1612

11. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Richard Hébert, la séance est levée à 15h55.

Lucien Boily, président

Guy Ouellet, directeur général